

Télégrammes : Google rachète Cronologics, ESCloud label franco-allemand, Cartel des batteries condamné, Orange et Objenious challenge sur LoRa

Google renforce Android Wear avec Cronologics. Start-up créée en 2014, Cronologics se donnait pour mission de développer un OS dédié aux montres connectées. Depuis, Apple est passé par là avec sa Watch et Android Wear est adopté par de nombreux constructeurs de renom (Samsung, LG, Huawei, Tag Heuer, Sony, Moto, Fossil...). De quoi compromettre l'avenir de Cronologics (malgré le récent lancement de sa CoWatch). Mais pas celui de ses salariés. La start-up vient d'annoncer que ses membres allaient rejoindre les équipes de Mountain View. « *Nous voyons un fort alignement avec la mission d'Android Wear et nous sommes impatients de travailler avec nos nouveaux collègues chez Google pour continuer à pousser la frontière de la technologie portable et des smartwatches avec Android Wear 2.0 et au-delà* », peut-on lire sur [le site](#). Une bonne occasion pour Google de récupérer des compétences appelées à travailler au développement du marché de la montre connectée [aujourd'hui en déclin](#). Pour la petite histoire, la plupart des fondateurs de Cronologics sont d'anciens de Google. Retour à la case départ, donc.

ESCloud, un label franco-allemand. A peine [son référentiel SecNumCloud](#) publié, l'ANSSI se rapproche de son homologue allemand, le BSI (Bundesamt für Sicherheit in der Informationstechnik). Ensemble, ils viennent de lever le voile sur un label commun nommé ESCloud, pour European Secure Cloud. Ce dernier s'appuie sur quinze règles techniques et organisationnelles (issues du référentiel SecNumCloud pour la France et le catalogue C5 pour l'Allemagne) qui visent à garantir le sérieux des initiatives nationales partenaires, le niveau de sécurité des solutions labellisées ainsi que le traitement et le stockage des données sur le territoire européen. Concrètement, les prestataires de services Cloud pourront être reconnus dans les deux pays à condition d'être labellisés ESCloud.

Le cartel des batteries condamné par Bruxelles. La commission européenne inflige une amende de 166 millions d'euros à Sony, Panasonic et Sanyo pour entente sur les prix du marché des batteries Lithium-ion, qui équipent nos PC portables, smartphones et autres tablettes. Egalement concerné par ces échanges d'informations sur les tarifs, les stocks et les prévisions de vente, Samsung SDI n'a pas été condamné par Bruxelles, car c'est lui qui a dénoncé ce cartel à la Commission. C'est Sanyo qui est le plus lourdement sanctionné avec 97 millions d'amende à lui seul. Sony devra payer environ 30 millions et Panasonic écope de 39 millions. Les trois entreprises ont reconnu les faits qui couvrent la période allant de 2004 à 2007. En particulier une entente sur les prix en 2004 et 2007 à un moment où les prix d'une des matières premières intervenant dans la fabrication des batteries – le cobalt – flambaient. Pour la commissaire à la concurrence, Margrethe Vestager, il s'agit là d'un signal clair envoyé aux entreprises : « *Si les consommateurs européens sont affectés par les manœuvres d'un cartel, la Commission enquêtera même si les contacts visant à fausser la concurrence ont été pris hors d'Europe.* » Dans le cas présent, une large part des échanges entre les

quatre entreprises concernées ont eu lieu en Asie.

Orange et Objenious se bougent pour Lora. L'union fait la force. Concurrents dans le civil, Orange et Objenious (filiale de Bouygues Telecom) ont décidé de s'associer pour accélérer le développement d'applications pour l'Internet des objets (IoT) sur le protocole Lora. En association avec des partenaires technologiques (Microchip Technology et Sagemcom) et sectoriels (Groupama, Schneider Electric et Colas), les deux opérateurs lance le [Lora IoT Challenge](#). Ce hackathon invite les développeurs à construire des services, applications, prototypes d'objets connectés ou même de connecter un objet existant pour répondre aux cas d'usages des partenaires. Agriculture, smart-cities et voiture connectée sont les principaux domaines d'application du concours. Les participants auront accès aux kits de développement Lora, à des machines de fabrication (imprimantes 3D, découpes laser...) du Fab-lab Usine IO, et à des capteurs. Les gagnants bénéficieront d'un soutien financier et d'accompagnement pour développer leur projet. Officiellement lancé demain, mercredi 14 décembre, les épreuves se dérouleront les 17 et 18 janvier prochains après un suivi qui commencera le 15 décembre. Au-delà de l'opportunité donnée à des développeurs de faire connaître leur projet, l'initiative permet aussi aux acteurs de Lora en France de promouvoir le réseau IoT bas débit basse consommation concurrent de Sigfox.